



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

COMITE TECHNIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE

Scrutin du 6 décembre 2018

Le Sgen-CFDT s'adresse à l'ensemble des personnels de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (enseignant.e.s, enseignant.e.s-chercheur.e.s, chercheur.e.s, personnels administratifs, techniques, de bibliothèques et de santé). Il se bat pour **l'équité de traitement** entre tous les personnels et pour la **défense de l'intérêt général**, tout en tenant compte des spécificités de chacun des corps.

Le Sgen-CFDT défend un projet ambitieux pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche, qui, parallèlement à la volonté de réussite des étudiants, promeut l'accompagnement des personnels dans leur évolution de carrière, la valorisation et la reconnaissance de leurs compétences, la défense de leur bien-être au travail et l'accès à des conditions de travail décentes.

Le Sgen-CFDT dénonce et revendique mais aussi négocie et propose dans une logique de dialogue social.

À quoi sert le Comité Technique ?

Le Comité Technique se prononce sur toutes les questions collectives liées aux conditions de travail des personnels :

- l'organisation et le fonctionnement de l'université (composantes, services) ;
- la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences ;
- les évolutions des méthodes de travail et leurs conséquences sur la vie des personnels à leur travail ;
- les grandes orientations en matière de politique indemnitaire et de critères de répartition y afférents ;
- l'égalité professionnelle, la parité et la lutte contre toutes discriminations.

En votant pour vos représentants au comité technique (CT), vous votez aussi pour les représentants qui siègeront au Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT).

Le CHSCT a deux grands domaines de compétences :

- la protection de la santé et de la sécurité des personnels de l'établissement, les mesures de prévention ;
- l'amélioration des conditions de travail et l'observation des prescriptions légales en matière d'hygiène et de sécurité.



Parce que nous sommes sur le terrain pour vous écouter, pour mieux vous représenter et vous défendre, parce que nous intervenons dans les instances, parce que nous vous informons, parce que, malgré la difficulté du dialogue social, la présidence ne peut ignorer nos alertes,

VOTEZ POUR LE SGEN-CFDT



S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

Vos élus Sgen-CFDT ont travaillé pour que le « mieux disant social » promis par le président et son équipe soit appliqué, regrettant que sa mise en œuvre ne soit pas toujours au rendez-vous. Ils ont notamment obtenu :

- le principe de la **conservation de la rémunération** des personnels au 1er janvier 2018, date de la création de l'université de Lille ;
- l'**absence d'un complément individuel** dans la mise en œuvre du RIFSEEP, car celui-ci augmente la mise en concurrence entre personnels BIATSS ;
- la **rediscussion d'une cartographie** des fonctions BIATSS afin qu'elle tienne compte de la variété des métiers, leur technicité et pas seulement le niveau d'encadrement ;
- un **badgeage facultatif** pour la gestion du temps de travail des BIATSS, même si nous savons que beaucoup d'améliorations restent à apporter pour tenir compte des usages et des fonctionnements des services ;
- la **limitation des cumuls** de primes de charges administratives pour les enseignants-chercheurs, et une plus grande transparence dans l'attribution de ces primes ;
- la définition d'une **charte des contractuels**.

Vos représentants Sgen-CFDT au CHSCT

- ont défendu et permis la réalisation par la société SECAFI d'une expertise sur les risques liés à la fusion, expertise dont nous rappelons régulièrement les préconisations à la présidence ;
- ont assuré un programme de visites ambitieux auprès des services et composantes ;
- ont exercé une pression constante auprès de la présidence pour que les recommandations du CHSCT soient effectivement suivies.

À l'heure du plan de redressement annoncé qui laisse craindre une dégradation des conditions de travail, nos revendications pour le prochain mandat sont :

- un vrai **dialogue social** avec une présidence qui reconnaisse les représentants des personnels en instance au lieu de multiplier les groupes de travail « entre soi » ;
- des discussions sur les principes de **subsidiarité** - que nous réclamons depuis 2016 - et sur l'organisation des services et composantes, qui permettent d'offrir **un meilleur service aux usagers** tout en **améliorant les conditions de travail de tous les personnels** ;
- un indemnitaire BIATSS qui permette que **deux collègues ayant la même fonction aient la même prime**, basé sur une **cartographie** lisible qui prenne en compte la réalité des métiers ;
- la revalorisation des **rémunérations des contractuels** par la mise en place d'un régime indemnitaire en visant son alignement sur le RIFSEEP ; plus généralement nous veillerons à ce que les contractuels ne soient pas les victimes de la réduction de la masse salariale ;
- la définition d'un référentiel d'**équivalences horaires pour les enseignants chercheurs**, pour que la reconnaissance des activités des enseignants et enseignants-chercheurs se fasse de manière juste et transparente ;
- une représentation des **CHSCT sur tous les sites**,
- une **médecine du travail** qui accompagne les personnels, des règles transparentes concernant le suivi et la décision d'imputabilité des accidents de travail et maladies professionnelles.